

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 29 mai 2015

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 26, 27 et 28 mai 2015

2015 DVD 161 Halle Secrétan (19^{ème}) - Demande de subvention (100 000 euros) auprès du Ministère de l'Intérieur.

M. Christophe NAJDOVSKI, rapporteur

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 12 mai 2015 par lequel Madame La Maire de Paris lui demande l'autorisation de solliciter une subvention auprès du Ministère de l'Intérieur au titre du financement des travaux d'aménagement des abords de la Halle Secrétan à Paris (19^{ème}) ;

Vu l'avis du conseil du 19^{ème} arrondissement en date du 11 mai 2015 ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Christophe NAJDOVSKI au nom de la 3^{ème} Commission,

Délibère :

Article 1 : Madame la Maire de Paris est autorisée à solliciter une subvention de 100 000 euros auprès du Ministère de l'Intérieur au titre du financement des travaux d'aménagement des abords de la Halle Secrétan à Paris (19^{ème}).

Article 2 : La recette correspondante sera inscrite au chapitre 13, article 1328, rubrique 822 du budget d'investissement de la Ville de Paris.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO